

BON À SAVOIR POUR LES ENTREPRISES : BIEN GÉRER POUR PROSPÉRER

Le nuage

« Le nuage » est un terme désignant un serveur distant, au cœur d'un réseau informatique, sur lequel sont stockés des fichiers. Grâce à l'infonuagique, on peut accéder aux données et à l'information dès qu'on dispose d'une connexion Internet, quel que soit l'endroit où l'on se trouve.

- Avec d'autres technologies, l'installation d'un logiciel devait être suivie de mises à jour, de l'ajout de correctifs et d'autres opérations de maintenance. Si l'on opte pour le nuage, une fois téléchargés, les logiciels seront mis à jour automatiquement.
- Les services infonuagiques sont généralement offerts sur abonnement; le client paie des frais mensuels ou annuels.
- Comme vos fichiers (documents, photos, vidéos, etc.) sont stockés dans le nuage, vous y avez accès à partir de n'importe quel ordinateur. (Vous pouvez aussi sauvegarder les fichiers sur votre propre ordinateur et garder une copie de secours dans le nuage.)

Avantages

- Accessibilité de partout où l'on a une connexion Internet
- Efficacité et rapidité grâce aux mises à jour automatiques
- Possibilité de donner accès aux fichiers à d'autres personnes (notamment au moyen de mots de passe)
- Élimination du risque de perte des données et des logiciels en raison d'une panne de l'ordinateur personnel



Importance de choisir un fournisseur de services digne de confiance

- Réduisez au minimum les risques liés aux attaques de pirates informatiques, atteintes à la sécurité des données, etc., en choisissant un fournisseur de services digne de confiance.
- Renseignez-vous sur l'entreprise, notamment sur l'endroit où se trouvent ses serveurs physiques. (Un serveur situé à l'extérieur du Canada pourrait être soumis à la réglementation d'un autre pays. Ainsi, de nombreuses entreprises canadiennes refusent de faire affaire avec un fournisseur dont les serveurs se trouvent aux États-Unis en raison d'une loi, la *Patriot Act*, qui donne aux autorités américaines un accès illimité aux données.)
- Lisez toutes les modalités du contrat, y compris celles en petits caractères. Informez-vous de vos droits à l'égard des données, de la capacité dont dispose le fournisseur de services et des contrôles informatiques en place.



PROFITEZ DE NOS RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES :
cpacanada.ca/basentreprises